

**Rapport de la Commission de gestion et des finances du Conseil général de
Romainmôtier-Envy relatif à la gestion de la commune et aux comptes de l'exercice
2021 – Préavis n⁰³- 2022**

Monsieur le Président
Monsieur le Syndic,
Messieurs les Municipaux,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général,

La Commission de gestion et des finances s'est réunie le mercredi 18 mai 2022 afin de préparer ce rapport sur les comptes et la gestion de notre commune en 2021.

Le syndic et les municipaux ont répondu à toutes nos questions concernant leurs dicastères et l'état global de la commune ; Monsieur Marc Michaud, le boursier communal, nous a également consacré un moment afin nous expliquer les comptes 2021, et Monsieur Bastien Siggen, notre garde-forestier, a été notre guide en forêt communale.

Mercredi 18 mai 2022

Visite des forêts communales avec Marc Benoit, municipal, et Bastien Siggen, le garde forestier.

Une grande coupe a été réalisée au-dessus de Champbaillard, en direction de Juriens. Cette coupe a pu bénéficier de subventions, car elle est classée comme forêt de protection. Un des objectifs de ces coupes est de rajeunir le peuplement et aussi d'éviter que des arbres viennent à tomber sur la route. Deux arbres-habitats ont été recensés dans ce territoire, et cela permet à la Commune de recevoir des subventions en contrepartie du fait qu'elle s'engage à laisser ce bois *tel quel*. Ces arbres-habitats abritent des oiseaux, des champignons, des insectes et favorisent ainsi la biodiversité. Une autre coupe a été réalisée au Bois de Ban, toujours dans le but de rajeunir le peuplement. Nous avons pu aussi constater les efforts que le garde-forestier entreprend afin de favoriser la biodiversité et le rajeunissement dans les forêts communales.

Nous avons pu également visiter les différents travaux réalisés dans la forêt des Prins-Bois (vers Moiry), qui sont dans la continuité des travaux entrepris ces dernières années, dans le but de redonner à cette forêt ses caractéristiques d'origine, c'est-à-dire une forêt thermophile, et également de favoriser la biodiversité. En 2021, des travaux liés au débroussaillages des prairies sèches ont été entrepris en partenariat avec plusieurs communes et acteurs environnementaux

Mercredi 18 mai 2022

**Entretien avec Marc Benoit, Municipal et vice-syndic
Finances, routes, eaux claires et usées, gaz, télé-réseau, électricité, forêts**

Toutes les Communes doivent mettre en place un autocontrôle de la qualité de leurs eaux, ce qui signifie établir un protocole, envoyer les échantillons à un laboratoire et, si les eaux présentent des défauts, les rectifier. Il est évident que l'eau de Romainmôtier-Envy est excellente ! Il y aura ces prochaines années la problématique de l'approvisionnement en eaux qui devra être abordée, si la population continue d'augmenter et donc si nous devons rejoindre les communes environnantes.

Concernant les routes, le projet de la route de Vaulion suscite toujours des oppositions. Chaque année, selon les besoins, nous faisons des retaconnages aux endroits où les nids-de-poules sont trop importants, mais cela nécessiterait de faire une cartographie des " routes à refaire " afin de pouvoir planifier leur entretien et peut-être de bénéficier de certaines subventions d'améliorations foncières. Le chemin piétons qui passe par le Bretenausaz a été validé par les différents propriétaires, mais la Commune attend encore les différents devis.

Au sujet de l'AIVN, depuis le 1^{er} juillet 2021, Julien Perreaud est le nouvel exploitant, secondé par Valentin Rochat ; leur collaboration se passe très bien et les tâches sont réparties entre les deux. Le contrôle et l'entretien des canalisations sera une priorité ses prochaines années.

Mercredi 18 mai 2022

Entretien avec Michel Chabloz, municipal Bâtiments communaux, voirie, contrôle des chantiers

Au niveau des bâtiments, nous n'avons pas entrepris de grands travaux. Cependant, la présence de moisissures due à l'humidité dans certains bâtiments font que des travaux ont été entrepris afin de réparer ces dégâts. Au niveau de la voirie, nous pouvons noter que nous avons effectué une maintenance sur le tracteur communal. Une personne est engagée, selon les besoins, pour seconder l'employé communal dans différents petits travaux ou alors de le remplacer lors de ses vacances.

Nous pouvons constater que les loyers sont relativement bas et ne permettent pas aux comptes d'être à l'équilibre. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une grande partie des appartements " sont vieux " et qu'une augmentation des loyers ne peut se faire que si ceux-ci sont rénovés.

Dans les projets à long terme, nous pouvons noter qu'une nouvelle étude sur le chauffage à distance sera relancée à la fois dans le bourg (depuis le local de la voirie), mais également pour chauffer l'abri PC et Champbaillard. Ce chauffage à distance se ferait avec du bois issu des forêts communales. La rénovation du toit de Champbaillard est à l'étude, cela permettra à la cantine soit mieux isolée.

Mercredi 18 mai 2022

Entretien avec Nils Monbaron, le syndic et Mr Marc Michaud, le boursier communal, pour la présentation globale de la commune et des comptes communaux 2021

Les comptes de la commune dégagent un léger bénéfice de 4585,75 CHF, ce qui est nettement meilleur que le déficit prévu de 46'984.00 CHF. La Municipalité explique cette différence par une amélioration des rentrées fiscales. Cela a permis d'attribuer une somme de 70'000 CHF au fonds de réserve pour les futurs investissements. Nous pouvons aussi constater que notre marge d'autofinancement augmente à 179'496.99 CHF en 2020 à 298'753.14 CHF en 2021.

Nous pouvons constater que, dans notre Commune, une petite partie de personnes paient des impôts, de fait si un ou deux gros contribuables quittent la commune cela aura des incidences sur le revenu des impôts.

Un des buts serait d'arrêter d'alimenter les fonds de réserve et de pouvoir les investir réellement dans des travaux concrets, car cela permettrait d'avoir un bilan " plus propre " et d'avoir plus de transparence dans les comptes.

L'utilisation des dépenses thématiques est un bon instrument afin de pouvoir bénéficier d'un retour péréquatif intéressant sur certains de nos projets, tels que l'entretien des routes, les travaux en forêts : tous les travaux qui permettent d'améliorer des infrastructures qui bénéficient à l'ensemble de la population vaudoise.

L'ambiance au sein du Collège est bonne, néanmoins quelques divergences d'opinion apparaissent de temps à autre, mais l'esprit d'équipe demeure ainsi qu'une bonne entente, et cela se manifeste dans la mise à jour d'anciens dossiers

Mercredi 19 mai 2021

Entretien avec Yves Mouquin, municipal

Aménagement du territoire, police des constructions, déchets, parcs et promenades, cours d'eau, informatique et site internet

Concernant l'informatique, nous avons confié un mandat à un informaticien, qui s'occupe de gérer les affaires courantes et spécialement de mettre en conformité notre système informatique avec une gestion électronique des documents et également une protection contre les attaques.

Au sujet des déchets, nous avons remplacé l'entourage des Moloks présents dans le bourg. Un camion a endommagé un des Moloks du Boléron et il a été remplacés durant le mois de septembre. Concernant la déchetterie de la Reculane, il y a le projet de refaire les sols sous les containers ainsi que la zone du compost.

Suite à un arrêt maladie, la personne qui s'occupait des floraisons a dû être remplacée plusieurs mois l'année dernière. Au niveau du cimetière, il y a la volonté de remplacer le gravier par de l'herbe afin d'en faciliter l'accès et l'entretien. Concernant des plantages – jardin communaux – ils sont tous loués et, vu la forte demande, la Commune recherche actuellement des emplacements. Les berges vers la Diaz ne sont pas encore refaites, car des négociations avec Michel Vincent et divers bureaux du Canton sont en cours afin qu'il puisse utiliser son droit d'eau pour faire fonctionner sa scie.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, il y a eu le lancement du PACom, qui a nécessité plusieurs séances avec les bureaux d'ingénieurs qui a permis de rassembler tous les éléments nécessaires. Nous pouvons préciser qu'au mois de décembre le Conseil général a validé la création d'une zone réservée, qui permet le blocage de certaines parcelles constructibles.

Pour la police des constructions, il y a une nette augmentation des demandes concernant des aménagements extérieurs, et cela demande un certain temps pour le traitement, car il y a beaucoup de paramètres importants à prendre en compte. Ce qui fait qu'il y a beaucoup de travail, notamment du fait que nous sommes dans un bourg historique, mais nous pouvons mentionner que nous maintenons de bonnes relations avec les monuments et Sites. Quand les demandes au niveau de la police des constructions deviennent trop compliquées, nous faisons appel au bureau technique de la Commune de Vallorbe.

Mercredi 18 mai 2022

Entretien avec Nicolas Mezenen, municipal, depuis le 1^{er} juillet 2022

Sécurité sociale, écoles, sport, jeunesse, paroisse, éclairage public, protection sociale

Au sujet de l'éclairage public, une réflexion est en cours afin de déterminer quelles seraient les possibilités d'améliorer l'éclairage public afin que celui-ci soit plus économe et puisse s'adapter aux usages et par exemple de créer un système qui permettrait plus de souplesse dans la luminosité, en diminuant certains lampadaires à partir d'une certaine heure ou les éteindre pour une certaine durée. La nuit des Perséides en août 2021 a permis de constater que six lampadaires restaient allumés malgré la coupure générale et suite à cela un inventaire a été effectué pour savoir d'où ces lampadaires sont alimentés.

Au niveau de la jeunesse, il s'agit principalement de soutenir certaines activités de jeunesse (camps, passeport vacances), mais aussi de penser au remplacement de la place de jeux et qui soit en conformité avec le PACom.

Concernant la protection civile, il faut surtout développer une meilleure connaissance des rouages de l'ORPC, mais également mettre en œuvre une marche à suivre concernant l'Abri PC et élaborer une chaîne de commandement pour des situations catastrophiques.

Pour la sécurité sociale, les grandes décisions sont prises au niveau régional voire cantonal, mais certaines problématiques sont connues et accompagnées par le municipal.

En ce qui concerne l'instruction publique, un grand travail est fait par les membres du CODIR et plus spécifiquement dans la gestion de certaines problématiques (bâtiments, transports, engagement de personnel auxiliaire), et cela demande beaucoup de temps afin de gérer tous les aspects et les appels de nombreux parents quant à la planification des transports. Un nouveau collège devra être construit prochainement et notre Commune a présenté un projet, qui se situe aux alentours de la gare.

Il y a plusieurs entités qui gèrent les alentours de l'Abbatiale et de ses bâtiments et cela demande un certain temps pour bien comprendre leur fonctionnement. Nous pouvons constater la mise en place d'un agenda commun afin de regrouper toutes les manifestations qui ont lieu dans la cour.

Remarque de la Commission

La Commission de gestion et des finances relève le bon travail fait par la Municipalité quant à la planification des différents projets communaux et la gestion des comptes. Nous trouvons que le travail effectué par la Municipalité est fait de manière consciencieuse et efficace.

La Commission tient à relever que la Commune doit viser l'équilibre financier à moyen terme de son parc immobilier et ne procéder qu'à des investissements susceptibles de rapporter de l'argent et dans certains cas à une augmentation des loyers, qui tiennent compte des travaux effectués.

La Commission enjoint la Municipalité à réparer le pont surplombant la Diaz, car celui-ci pourrait s'effondrer.



La Commission constate que vu les très bons comptes 2021, et des perspectives 2022 qui devraient être dans la continuité, le syndic a précisé qu'un geste fiscal pourrait être envisagé, par exemple sur l'impôt foncier. En effet, la marge d'auto-financement le permet et le bénéfice aurait pu être bien plus haut si la Commune n'avait pas procédé à des amortissements extraordinaires comme le solde du PGA des Condémines pour 113'000 CHF.

La Commission remercie Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les municipaux, Monsieur le boursier ainsi que Monsieur le garde-forestier pour leur travail, leur disponibilité et pour toutes les explications fournies.

Avis de la Commission

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion et des finances à l'unanimité propose aux membres du Conseil général de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Romainmôtier-Envy, sur proposition de sa Municipalité, entendu le rapport de la Commission, et conformément à l'art. 4, chiffre 1 et 2 de la Loi sur les communes, et à l'art. 13 al. 1 et 2 du Règlement pour le Conseil Général, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, décide :

- **Article 1** : D'accepter les comptes et la gestion 2021 tels que présentés.
- **Article 2** : D'en donner décharge au boursier, à la Municipalité et à la commission de gestion.

Romainmôtier, le 29 mai 2022

Pour la Commission de gestion et des finances,

Luc-Antoine Baehni, membre

Nicole Perreaud, membre

Marlène Rézenne, membre suppléante

Léo Piguet, président